



Fédération Euro-Méditerranéenne contre les disparitions forcées Euro-Mediterranean Federation against Enforced Disappearances

La présidente de la FEMED arrêtée lors d'un rassemblement pacifiste, le 29 septembre 2016 à Alger.

Lors du rassemblement pacifiste des associations membres ; le Collectif des Familles de Disparus d'Algérie et SOS Disparus, les autorités algériennes ont fait preuves d'une grande violence contre les familles de disparus et les militants et elles ont procédé à de multiples arrestations.

Le rassemblement du 29 septembre qui à eu lieu à l'occasion du onzième anniversaire de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale avait pour objectif de rappeler l'opposition des familles de disparus à *« ce texte qui prône l'oubli, consacre l'impunité des auteurs de ces violations, et prive les familles de leurs droits à la Vérité et à la Justice »*.

Le CFDA ainsi que SOS disparus ont témoigné de la mise en place d'un déploiement d'un dispositif important de policiers et ce avant même le début du rassemblement. Ainsi, vers les 10h des témoins rapportent qu' *« un nombre disproportionnés de camions de police et des policiers sont brusquement arrivés. Les forces de l'ordre ont rapidement fait usage d'une grande violence à l'égard des familles de disparus et des participants qui se voyaient trainés de force dans des fourgons de police. Plus de la moitié des personnes présentes au rassemblement ont été embarquées de force et conduites dans différents commissariats, sont entre autres arrêtées les personnes suivantes : Mme ROUMILI, Mme DUTOUR, Mme BOUCHERF, Mme BENDJAEL, Mme LEKHAL, Mr SIET, Mlle AIDOUN, Mme KEDACH, Mme CHIHOUB, SLIMANE, Mme LARIBI, Mme CHERGUIT, Mr ARES KERRAD et bien d'autres »*.

La FEMED condamne ces actions de violence à l'encontre des défenseurs des Droits de l'Homme et rappelle que l'Algérie a ratifié le Pacte international sur les droits civils et politiques, dont les articles 19 et 21 consacrent le droit à la liberté d'expression et le droit de réunion pacifique, et qu'elle se doit de les respecter.

Bienheureusement, aujourd'hui toutes les personnes arrêtées ont été libérées.

Nassera DUTOUR
Présidente de la FEMED